

## CHAPITRE 8

# EXPLICATIONS APPROPRIÉES

«Plus on explique, moins on comprend!» Ce paradoxe est en passe de devenir proverbe. Non sans quelque raison. La longueur des explications n'est pas seulement un effet de discours : elle témoigne de l'étendue des ignorances qu'on tente de combler. Et si cette « nullité » — sur laquelle certains sont intarissables — était un effet de perspective ? La distance à parcourir, en effet, dépend du but à atteindre autant que du point de départ. En plaçant l'objectif d'apprentissage à proximité des connaissances réellement acquises, il devient possible de donner une explication courte, et d'autant plus intelligible. Or, pour ce faire, il faudrait avoir une idée exacte, sur chaque point de langue, de la situation cognitive des apprenants. En outre, quand ils se trompent, pour leur donner l'explication attendue, il faut avoir identifié la cause de l'erreur.

Les chapitres précédents ont tenté de faire face méthodiquement à ces deux difficultés. Ce chapitre-ci tire des conséquences en ce qui concerne le contenu pratique de l'enseignement. Il va examiner comment, à partir de l'analyse des erreurs particulières et des courbes de réponses d'un auditoire, rédiger une explication plus pertinente, et plus courte.

Nous ferons appel surtout à des expérimentations réalisées en Tunisie, au Maroc et en Égypte. Pris dans un domaine linguistiquement plus éloigné, les problèmes rencontrés seront plus ardues, plus visibles. Un aperçu des structures de la langue de base est nécessaire pour donner leur sens aux indices de comportement collectif que constituent les strates, mais aussi pour élaborer des essais d'explication linguistique et pédagogique à introduire dans le corrigé. L'arabe présenté ici est de l'arabe classique mis en caractères latins. Il a été tenu compte, le cas échéant, de différences régionales.

Q.C.M. 240070	100%	
Lot Tunisie		.
Presque		.
%	Niveau	Sélectivité
- 06	6.21	0.26
4* 19	2.59	0.26
1 06	1.85	0.26
3 31	-0.84	0.39
2 38	0.00	0.00
Yassi, malade, décide de _____.		33 . 1114
1) consulter	50%	. . . . . 333 . . . . . 11111444 .
2) se faire consulter		33 . 1144444
3) aller en consultation		333 1111144
4) (1 ou 3 au choix)		33 1144444
		33 1144444 . -
		1144444 . -----
		4444 . -----
		-----
		-----

La Q.C.M. fonctionne parfaitement vu l'erreur flagrante que constitue la réponse 2. Elle est choisie partout par le groupe le plus important de répondants! Mais en Tunisie comme en Égypte, ce sous-groupe est celui des plus faibles. Au Maroc, il vient au deuxième rang, immédiatement après la réponse 4, qui valide la Q.C.M. L'importance de ce distracteur 2 est encore soulignée par son indice élevé de discriminance. Il a quelque chose de significatif. Quoi donc? La paronymie *consulter* - *ausculter*? En quoi serait-elle significative? Du fait de la construction d'*ausculter*, inverse de celle de *consulter*? Il resterait alors à expliquer comment les étudiants ou les étudiantes les plus faibles peuvent «oublier» que *consulter* a le patient et non le docteur pour sujet. La piste arabe est beaucoup plus intéressante<sup>1</sup>. **Bi mâ anna yassi marîd karrara istichârata (ou rou'yata) al-tabib.** On «consulte l'avis», d'où l'idée d'une aide requise, ce qui incline vers les voix pronominales et causatives (*se faire ...consulter*).

On voit que l'interférence est bien présente, mais qu'elle joue seulement à un niveau déterminé de compétence. Les strates supérieures sont formées d'apprenants qui sont parvenus à clarifier le problème des voix du verbe en français, malgré les différences qu'il présente avec leur langue de base.

Que faire, maintenant? Un corrigé qui expose l'ensemble des structures de voix du verbe en français? Un exposé sur la voix causative et la voix pronominale? Non seulement il y faut du temps, mais si l'apprenant se sent dépassé par la complexité ou l'abstraction, on court deux risques. Ou bien il abandonne sa lecture et passe à la Q.C.M. suivante sans avoir saisi, ou bien il ne peut voir clair si rapidement sur tant de points et tire la conclusion qu'il est incapable de jamais maîtriser le français.

Pour éviter ces méandres, un moyen simple : garder les explications au niveau du cas spécifique. Rien de tel, à cet égard, que la préparation d'un contre-exemple. Le contre-exemple empêche la réaction instinctive de condamnation. En offrant une phrase qui justifie les distracteurs, on évite à l'apprenant de condamner son erreur, on l'aide à rectifier ses associations formes-sens en introduisant de nouveaux éléments dans son système. En l'occurrence, il s'agit de bâtir une phrase avec **se faire consulter** bien employé. On dira : *Comme son médecin sait à quoi s'attendre de la part de Yassi, il va sans doute refuser de se faire consulter par un si habile menteur.* Ou : *Un médecin, ça se consulte seulement durant les heures de bureau.* Ou encore : *Il se fait consulter par sa famille pour donner l'impression d'avoir encore des clients.*

Ainsi, par la pratique, naît progressivement l'idée qu'il y a une règle concernant le sujet et l'objet de **consulter**. On poursuivra avec : *Il décide de se faire examiner. Il consulte un médecin. Le médecin l'ausculte. Le médecin se fait consulter. Le patient se fait examiner.*

---

1. Les versions en langue arabe qui sont ici présentées ont été rédigées par une équipe de recherche formée de Mmes R. Tazouti (Maroc), N. Ltaif (Liban) et G. Oweiss (Égypte). Nous avons, pour être plus lisibles de notre public, préféré transcrire en caractères latins. Le code adopté se trouve en annexe.

À ce point-ci, l'idée que les deux verbes ont des constructions inverses peut prendre corps. On y ajoutera que **se faire + infinitif** n'est pas loin de la voix passive, bien que le sujet soit la cause<sup>1</sup> lointaine de ce dont il est aussi l'objet. Deux courtes règles, on le voit, jettent une clarté provisoire, en attendant que d'autres exercices et une théorie plus systématiquement abordée dans des leçons de grammaire puissent offrir une idée d'ensemble.

*Donner toutes les précisions ?*

Il y a des cas où il vaut mieux se contenter d'offrir quelques orientations très générales, mais avec des exemples.

Senghor _____ en 1906 à Joal, petit village du Sénégal.	
1. naquit	3. est né
2. naissait	4. Selon le contexte

En Égypte, la courbe de la bonne réponse à nos yeux, soit 4, forme le troisième sous-groupe, entre les réponses 3 et 2 : elle est donc le choix de ceux qui se mettent à

hésiter entre le style parlé (*est né*) et un passé plus général (*naissait*), tout en n'ignorant pas que le contexte pourrait fort bien être un récit littéraire ou grandiose. Au Maroc, par contre, la courbe 4 arrive en tête, presque personne ne choisit 2, dernier sous-groupe, et ceux qui prennent 1, deuxième sous-groupe, sont d'une sélectivité très élevée. On peut penser, par conséquent, que le passé simple, dans sa spécificité, est bien maîtrisé, mais que les variations de contexte implicite qu'entraînent les changements de temps sont reconnus aussi (par les 13% meilleurs).

Pour voir d'où vient la difficulté, jetons d'abord un coup d'œil sur la situation en ce qui concerne le même problème en arabe. **Almadi** : « il naissait, il naquit, il est né, il était né, il fut né, (quand) il a été né ». La même forme pour tous les tiroirs... non que les valeurs correspondantes n'existent pas, mais simplement parce qu'elles sont exprimées autrement (par des adverbes).

Maintenant comment le corrigé doit-il se bâtir? De la manière suivante?

<p><b>Réponse.</b> Selon le contexte. <b>Est né</b> nous place dans le présent du locuteur; <b>naquit</b>, dans un passé fictif; <b>naissait</b>, dans une simultanéité à ce passé.</p>
---

Évidemment, il faut donner d'abord une bonne réponse détaillée. Et ensuite? Un résumé des règles? En commençant par la réponse la moins vraisemblable : l'imparfait (qui serait, dans le passé, une idée générale ou une simultanéité)? Cela donnerait quelque chose comme ceci.

---

1. *Faire* est le principal auxiliaire de la voix causative. Voir Le Bidois, Georges et Robert, *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard, 1935 (tome I); New York, Stechert et Cie, 1938 (tome II).

**Règle.** L'imparfait marque un passé relié au présent ou un présent relié au passé. Sa valeur dépend de l'ancrage.

Dépendant d'un passé, il marque une simultanéité : *J'ai cru que tu étais blessé.* Indépendant (dans un ancrage implicite naturel), il marque une antériorité qui a de la durée : *Lebeau était bel homme.*

Irait-on jusqu'à justifier sémantiquement la double nature de l'imparfait?

**Explication.** Les sèmes passé / présent se disposent inversement. Ancrage présent : énoncé passé; ancrage passé : énoncé présent.

Ou bien jugera-t-on préférable de donner la liste des «valeurs d'emploi»?

**Remarque.** En « récit », l'imparfait peut indiquer une durée, une répétition, une simultanéité, une continuité, un état, etc. (tout ce que le présent exprimerait en temporalité naturelle). *Il raconta qu'elle était courageuse mais qu'elle prenait des risques.* Supprimez *il raconta*, le narrateur parlerait au présent.

Supposons que cet ensemble d'explications concernant l'imparfait soit suffisamment clair : encore cela ne concerne-t-il qu'une des fautes possibles. C'est la plus grave mais elle n'intéresse que peu de répondants. Devrait-on fournir un corrigé distinct selon les erreurs? Autrement, opter pour le passé composé serait méconnaître le passé simple et l'imparfait. Quant à ajouter à tant d'explications encore deux fois autant... autant faire un cours. Reste à tenter un bref tableau de l'ensemble?

**Règle.** Le français distingue ancrage(récit), temporalité relative (antériorité) et aspect (accompli). Cela lui donne six tiroirs (formes verbales conjuguées) du passé.

Me trompé-je en pensant que vous, lecteur, qui êtes grammairien, avez sans doute quelque chose à dire sur la question abordée, et que vous ne pouvez vous déclarer 100% d'accord? Mais c'est du point de vue de l'apprenant(e) qu'il s'agit de se placer pour trouver quoi dire : tel est le but du présent chapitre. Au lieu de théoriser sur l'imparfait ou la raison pragmatique des six tiroirs, en reprenant à Benvéniste sa notion d'ancrage, aux langues slaves leurs aspects, au latin sa temporalité relative, ne vaudrait-il pas mieux faire des contre-exemples?

En voici.

- Que s'est-il passé au Sénégal le 9 octobre 1906 ? Senghor **naissait** dans le petit village de Joal.
- Racontez-nous la vie de Senghor. Il **naquit** en 1906 à Joal.
- Est-il le doyen d'âge des académiciens ? *Non! Il **est né** en 1906.*

Dans un corrigé, ces trois contre-exemples viennent immédiatement à la suite des observations qui accompagnent la bonne réponse. On les fait donc précéder immédiatement par ceci :

**Est né** nous place dans le présent du locuteur; **naquit**, dans un passé fictif; **naissait**, dans une simultanéité à ce passé.

Ils sont ainsi commentés d'avance de façon courte et claire.

Tout le reste ne fera qu'encombrer l'esprit et surcharger la mémoire et trouverait mieux sa place dans des leçons ultérieures, avec des Q.C.M. spécifiques à chaque tiroir.

*Dénouer les interférences.*

Quand d'une langue à l'autre les structures diffèrent, elles commencent par s'opposer et s'étrangler (ce sont les sabirs). Pour les préserver, il n'y a qu'une issue car on ne revient pas en arrière. Il faut apprendre à les distinguer et à limiter leur emploi à leurs contextes respectifs. Le problème, en ce cas, est que, sur les points où les structures implicites sont opposées, la différenciation selon les milieux ne peut s'effectuer sans un minimum d'analyse linguistique plus ou moins consciente. La grammaire a dû naître de la comparaison des langues. Et dans une population, seule une frange de lettrés ou d'autodidactes avertis se tire d'affaire, le reste s'enfonçant dans la créolisation, nivellement qui parfois préface à l'apparition ultérieure d'un nouvel idiome.

Si tous les apprenants ne sont pas de futurs grammairiens, la plupart ont les bases, à peu près semblables, de leur groupe culturel, bases qu'on peut mesurer, et sur lesquelles on tablera dès lors avec bonheur pour la rédaction des corrigés. Ces bases, dans les classes maghrébines notamment, ont souvent beaucoup à voir avec la langue maternelle, enrichie des enseignements religieux et scolaires.

Parmi les causes possibles des égarements momentanés, la place des interférences n'est pas toujours la première, mais elle est hautement significative.

Voici un produit dont l'acheteur a peine à __ reconnaître la marque.	
1. en	3. (Rien)
2. lui	4. <i>N'importe</i>

La «faute» visée par les confectionneurs de Q.C.M., *en*, a des répondants partout, et non des moindres : en Égypte, c'est même la réponse de la première strate. En Tunisie, celle de la seconde strate, mais ils sont 60%. Au Maroc, la majorité relative, 42%, et une haute sélectivité. Quant à la réponse la moins vraisemblable, *lui*, pur distracteur, elle jouxte la précédente et doit donc avoir aussi quelque valeur à prendre en considération. Mais comment dit-on en arabe?

**Mina al ça`ab ma`rifat `alâmatuhu** : «ce n'est pas facile de reconnaître **sa** marque». Ni *en*, ni *lui* mais *sa* parce que l'actualisation se fait au substantif. Elle ne passe pas par un pronom relatif, ce qui supprime la possibilité d'une redondance. Le conflit avec un relatif ne peut surgir car c'est le relatif qui s'efface<sup>1</sup>. Dans cette situation, on comprend que la disparition de l'actualisateur au profit du relatif soit difficile à enseigner. Les locuteurs ont l'impression de supprimer un lien nécessaire.

---

1. En sängö, **lo bää päsi tī inga na irī nī** : littéralement «il a vu peine pour connaître nom de ça». La relative se construit aussi sans relatif. Ce type de construction est également courant en anglais.

Des grammaires offrent un truc mnémotechnique : «**Dont** et **en** ne vont pas ensemble.» Il faut sous-entendre «dans la même proposition» et encore : «s'ils ont même antécédent». Il y aura donc lieu de poser le problème théorique en parlant de *proposition* ou de *syntagme verbal* (ou de *groupe du verbe*). Ensuite, il faut mentionner le rattachement de ce groupe à un nom, qui sera appelé *antécédent*. Enfin, il faudra expliquer que l'antécédent a une fonction dans son propre groupe tandis que le relatif *en* a une dans le sien. Ce n'est pas difficile quand on a déjà l'habitude, mais quand le lien est indiqué par la position de la relative sans plus, cela fait bien des choses à conceptualiser, à identifier et à mettre en œuvre.

Vous vous en doutiez : nous allons proposer qu'on se rabatte sur le concret avec des contre-exemples.

Il **en** reconnaît la marque. Il **lui** reconnaît des qualités, à ce produit. Un soir, je m'**en** souviens, nous marchions en silence... Un soir **dont** je me souviens... Je me souviens d'elle, pas de **lui**.

Ici, toutefois, un mot d'éclaircissement, mais plutôt comme analyse dans le contexte que comme règle abstraite.

*Explication.* Le relatif **dont** ayant déjà établi un lien avec **produit**, en ajouter un second avec **en** serait inutilement lourd.

L'interférence est encore plus manifeste dans le cas suivant.

Il a dépassé la mesure, hier. Il aurait besoin d'une petite \_\_\_\_\_.

1. leçon	3. Selon le sens.
2. admonestation	4. Selon le niveau de langue.

Au Maroc, la première strate est formée de ceux qui ont identifié deux niveaux de langue,

ce qui est selon nous le meilleur choix. Sans doute ne sont-ils que 13% mais ce sont les plus habiles du groupe. Les 62% qui ont pris *leçon* forment le centre. Leur niveau s'étend de -2.29 à +5.08 écarts-types mais leur sélectivité est forte. Pourquoi? Par un effet de ricochet, dû à une interférence. En arabe, les synonymes ne manquent généralement pas car le lexique est très étendu mais, dans le présent contexte, ils dépendent du sens et non du niveau de langue.

**Dars** : « leçon, exemple »; **tahdir** : « avertissement »; **ta'nib** : « réprimande, punition ».

C'est la gravité de la situation qui est en cause plutôt que la solennité de la circonstance. Le sens est proche mais la nuance a son importance car, dans la situation, ce qui compte, c'est l'éventualité du châtement.

Mais connaissaient-ils *admonestation*? Disons que c'est probable car 10% vont jusqu'à en faire leur réponse préférée, mais que ce n'est pas absolument sûr car ce sous-groupe est des plus faibles (-3.81) et qu'il est immédiatement suivi d'une strate de rejets (4%). Rejet indigné de voir une question se poser sur un terme si manifestement inusité? En ce cas,

on doit penser que la strate précédente réunit ceux qui ne connaissent guère *admonestation* eux non plus (mais qui se croient subtils de le choisir rien que parce que *leçon* serait trop facile ou n'enseignerait rien). Et la réponse 3, qui corrobore le point de vue de l'arabe sur ces para-synonymes, forme alors une cinquième strate de 9% au niveau -9.38. Les plus faibles répondent *Selon le sens* parce que c'est seulement à ce niveau que l'interférence joue directement et pleinement.

Voilà donc solidement établie la base sur laquelle travailler pour améliorer le clairsemé 13% de ceux qui validèrent la Q.C.M. On pourrait présenter des cas où la différence de niveau de langue sera particulièrement frappante.

Passe-lui un savon (familier). Ou Une engueulade (populaire).

Mais comment débrouiller les différences de sens des différences de niveau ? Les différences de sens existent-elles aussi en français ? Se retrouvent-elles jusque dans les niveaux de langue ?

*Avertissement* (tempéré) correspond à *admonition* (châtié); *réprimande* à *semonce*; *punition* à *châtiment*.

Bien entendu, on aurait d'abord indiqué la nature de la « bonne réponse » attendue.

**Réponse.** Selon le niveau de langue. **Leçon** est tempéré. **Admonestation** est soigné.

*Pertes inévitables.*

Les distinctions utiles ne sont pas toujours présentes dans les deux langues. Elles peuvent se trouver mieux développées dans la langue de base. Voici un cas assez remarquable où l'interférence se manifeste des plus nettement en Égypte.

En \_\_\_\_\_ votre enfant n'est pas fait pour les études.  
1. définitif                      3. définitive  
2. définitivement              4. N'importe.

Dix-sept pour cent rejettent la question ! Et ceux qui réagissent ainsi forment le deuxième sous-groupe en habileté ! Il faut dire que le premier sous-groupe... choisit *définitivement*, ce qui

invalide la Q.C.M. On peut affirmer que la locution adverbiale *en définitive*, ici enseignée, leur est inconnue. Le rejet s'explique alors par, à la fois, l'envie de donner la réponse 2 et l'impossibilité de la donner, à cause du *En* initial — lequel pourrait passer pour une bévue de présentation (d'où le rejet).

Mais cette analyse n'a pas encore pris en compte le point de départ : ce qui se dit en langue arabe. Il y a trois expressions aussi, mais dont les nuances de sens sont réparties de façons judicieusement contrastées.

**Nihâya** : « fin », **fil nihâya** : « en définitive » (fin sans solution), **fi âkhir al-'amr** : « en dernière analyse » (fin avec solution possible).

À notre avis, si la dernière strate est énorme, si les 50% des plus faibles ont choisi 1; si les 11% de l'avant-dernière strate (niveau +0.02) ont choisi *N'importe*; et si la bonne réponse prévue forme une troisième strate de 17%, c'est parce que la plupart, dans le groupe, ne s'y retrouvent pas du tout : ils ne peuvent identifier dans les choix proposés ce qui pourrait correspondre aux distinctions si utiles qui leur sont familières. La tendance, du reste, la réponse la plus sélective, c'est *N'importe*.

Naturellement, dès que le groupe des répondants connaît la locution *en définitive*, l'imbroglie se dissipe; les subtilités de la langue de base, on ne s'en soucie plus; et on apprend avec ardeur la bonne réponse. C'est ce que montre le graphique du Maroc pour la même Q.C.M. La réponse 3 est validée avec une excellente sélectivité.

#### *Gains garantis?*

Mais que se passe-t-il quand aucune interférence n'est possible? Par exemple, quand la Q.C.M. porte sur des traits d'union, que l'arabe n'utilise pas.

Je suis devenu comptable en mille neuf cent quatre\_\_\_\_\_.

1. -vingt-un            3. -vingt-et-un  
2. vingt et un        4. -vingt un

Deux difficultés sont ici présentées conjointement : le **et** et le **-**. Elles ne sont pas sans rapport puisqu'il s'agit d'unir dans le deux cas. On sait que la norme était d'éviter le cumul de ces marques d'union

dans les noms de nombre. Les Rectifications, par ailleurs, ont mis fin aux subtilités du trait d'union dans les numéraux : elles l'ont généralisé, au delà de cent et même autour de *et*. Sur la question du cumul, on observe que la réponse 2 (*vingt et un*, conformément à la norme traditionnelle) et la 3 (*vingt-et-un*, conformément aux Rectifications) causent bien des hésitations. La République centrafricaine et le Tchad suivent les Rectifications tandis que l'Égypte et la Côte d'Ivoire optent contre elles. Dans ces quatre pays, sont donc validées les formes avec *et*. On peut penser qu'a pu jouer l'influence du modèle du numéral 21. Même si l'arabe n'a pas de traits d'union, nous allons devoir recourir aux formes de base pour éclaircir la question.

On dit : *un et quatre-vingt*, **alf wa tis`u mia't wa wahid wa thamânîn**. La persistance du *et* est assez naturelle. Impossible de nier l'influence de la langue de base mais son rôle n'est pas toujours déterminant. Pas de réticence, d'autre part, dans l'utilisation du trait d'union, qui paraît d'emblée saisi dans sa définition sinon dans les incohérences de son usage.

En voici un exemple encore plus net.

Les (Hindous / Indiens) sont les habitants de l'Inde.



Pour une fois, belle similitude dans les trois pays arabophones : la réponse 2 (*Indiens*) est validée tandis que la 1 forme une deuxième strate. Toutefois, c'est cette deuxième strate qui recueille le gros des effectifs (sauf en Égypte). Et c'est elle aussi qui a le plus de sélectivité. Pourquoi? Il suffit d'aller voir du côté de la langue de base pour le savoir.

En arabe, **al-hunûd** : « les indiens »; **al-handûsi** (ou **handûki**) : « les hindous ».

Ce n'est donc pas un problème de sens : la distinction existe parfaitement. Ni une question de suffixe : ils varient respectivement. Reste le problème orthographique. Il est vrai qu'*Hindou* est parfois écrit sans *h*. En attendant, la parenté du *h* français avec l'aspirée arabe, même si elle n'est que graphique, a pu incliner les masses vers une erreur qui montre, une fois de plus, l'importance de la langue de base dans l'apprentissage.

Le meilleur corrigé serait donc celui qui montrerait l'effacement progressif du *h* en français, jusqu'à sa disparition graphique, mais son maintien dans des mots grecs, et dans quelques autres mots d'origine étrangère<sup>1</sup>.

#### *Grammaires parallèles.*

Peut-on affirmer que les difficultés qui n'ont aucun lien avec la langue de base sont généralement moins significatives que les fautes contre la cohérence implicite, comme si la connaissance de deux langues ne pouvait se réaliser sur deux registres distincts et devait emprunter des voies parallèles, sinon identiques? En voici un autre exemple assez net.

Ils ont l'air \_\_\_\_\_.  
 1. complices            3. Au choix.  
 2. complice            4. Selon la nuance de sens.

Ce problème d'accord ne se pose pas en arabe. Au lieu d'une locution verbale en deux mots, on a un verbe

simple, **dhahara** ou **badâ** (sembler, paraître), et par conséquent *complice*, attribut, s'accorde.

Pourtant, la réponse 2 ne manque pas de clients (44% en Tunisie, 45% au Maroc). Ce sont des sous-groupes de niveau faible. Ils accordent avec le mot le plus proche. Les répondants qui « traduisent », ceux qui considèrent *avoir l'air* comme une locution verbale et font l'accord avec *ils*, sont en Tunisie plus faibles encore, bien que leur sous-groupe ait de la sélectivité. C'est que, pour ce groupe, il n'y a pas ici de nuance de sens. Ils valident *N'importe*, alors qu'au Maroc, le groupe valide la bonne réponse prévue et la strate de la réponse 1 vient tout de suite après. On a donc deux perceptions franchement distinctes du problème. Ou bien on ne voit pas la nécessité d'une subtilité (ce qui ne manque pas de bon sens) et la réponse 3 domine (cas de la Tunisie); ou bien on raffine, et c'est la strate de la réponse 4 (suivie de la 1), qui l'emporte.

---

1. Brahmane, dahir, dahlia, boghei, bouddha, fellah, ghetto, khédive, khôl, menhir, surah, uhlan, zénith, etc.

Ces nuances n'effacent pas la présence, discrète, de la langue de base car c'est la 1 qui a la meilleure sélectivité de part et d'autre. Une fois de plus, on constate la prépondérance de la faute du point de vue de ce qu'il faut enseigner.

En l'occurrence, le corrigé tunisien ne devrait-il pas différer du marocain ? Pourquoi souligner une subtilité dont le groupe n'a que faire ? À qui convient le corrigé prévu, qui se lit comme suit ?

**Réponse.** Selon la nuance de sens. Avec *s*, c'est eux qui semblent être des complices; sans *s*, ce n'est qu'un air qu'ils se donnent.

**Mais** Elle prit un air choqué.

**Règle** Le qualificatif s'accorde avec le sujet *d'avoir l'air* quand cette locution équivaut à *sembler* (on peut sous-entendre *être*).

**Mais** Si l'on veut parler de l'air, de la mine, de l'expression que prend le visage de la personne, on accordera avec *air*.

**Remarque** Si le sujet est une chose, *avoir l'air* équivaudra presque sûrement à *sembler*. Ex. : Ta chemise a l'air usée.

Le groupe marocain vérifiera ou apprendra ici quelque chose qui lui convient certainement. En revanche, les Tunisiens, qui ont jugé la Q.C.M. invalide, vont trouver qu'on coupe le cheveu en quatre. Pourquoi les entraîner dans ce qui leur paraîtra un dédale, et qu'ils s'empresseront d'oublier, ou qui les dégoûtera d'apprendre ? N'est-il pas préférable de leur poser une autre question ? Il y en a tellement !

Les sous-groupes, et leur sélectivité, sont donc d'excellents indices de la motivation éventuelle des répondants. Interpréter celle-ci n'est pas toujours aisé, cependant. Prenons l'accord de *Qu'importe...* À l'instar de *vive, soit, étant donné*, il tend à l'invariabilité mais dès que paraissent les marques de sa nature verbale, par exemple si le sujet précède ou si le verbe est à l'imparfait, l'accord resurgit.

\_\_\_\_\_ les injures des mécontents et les malédictiones des envieux!  
 1. Qu'importe      3. Au choix *mais de préférence* 1.  
 2. Qu'importent    4. Au choix *mais de préférence* 2.

Bien que la Q.C.M. ne soit validée que par de très petits groupes (6% en Tunisie, 8% au Maroc), on peut suppo-

ser que la masse, qui choisit l'invariabilité, sera heureuse d'acquiescer ce que les meilleurs du groupe connaissent déjà. Quant à la sélectivité exceptionnelle des choix majoritaires, elle témoigne une fois de plus de la présence de la langue de base.

**Lâ tahumu shatâim al sâkhetin** : « peu importe (inv.) les injures ».

**Règle** En arabe, le verbe précède généralement le sujet et ne s'accorde pas en nombre.

**Mais** Il s'accorde en genre et en personne. Et quand il suit, il s'accorde aussi en nombre.

La préférence marquée pour le singulier ne vient donc pas, comme en français, d'une dégrammaticalisation (le verbe *importer* devenant une sorte de locution exclamative). Elle est simplement due à la règle générale de l'accord du verbe.

### Concurrences délicates.

Il y a même concurrence entre grammaires parallèles à l'intérieur du français. Un bon exemple serait l'accord de *laissé* suivi d'un infinitif, seul problème d'accord à figurer dans les Rectifications.

Nos handballeuses se sont \_\_\_\_\_  
ravir la coupe.  
1) laissées    3) *N'importe.*  
2) laissé     4) *Selon le sens.*

D'aucuns proposaient depuis quelque temps l'invariabilité absolue que préconisent les Rectifications, J. Hanse en particulier<sup>1</sup>, mais les auteurs avaient plutôt tendance

(quand ils parvenaient à détailler à un tel point) à appliquer la règle générale du participe passé suivi d'un infinitif (qui s'accorde si l'objet est sujet<sup>2</sup>). Cela se conçoit car cette règle est la seule façon de marquer le rôle actanciel de l'objet par rapport à l'infinitif<sup>3</sup>.

Le Maroc et la République centrafricaine ont exactement les mêmes strates : dans l'ordre, les réponses 2, 1, 4 et 3. Ils valident tous deux les Rectifications (19% et 6%). Le gros des effectifs (68% et 71%) fait l'accord mais cela ne signifie pas qu'ils appliquent l'ancienne règle puisque ce ne sont pas **nos** handballeuses qui sont le sujet de *ravir*. L'accord est fait ici à l'aveuglette, on croit devoir le faire parce qu'on ne se rend pas compte qu'il y a des cas où il vaut mieux l'éviter... Deux grammaires se font ici concurrence au sein même du français.

Il serait plus révélateur de placer les répondants en face d'une vraie alternative de sens.

Nous les avons laiss\_\_ passer...  
Eh oui! Nous nous sommes laiss\_\_  
convaincre.  
1. é, é                    3. és, és  
2. é, és                    4. *Autre chose.*

Cette fois, les positions sont claires : le sujet implicite de *passer* est *les* (et la règle ancienne ferait l'accord) tandis que celui de *convaincre* n'est pas *nous* (ce qui empêcherait l'accord). Grammaire ancienne : *Autre chose* (és, é).

Rectifications : é, é.

La Q.C.M. est invalidée en France où, bien loin de rectifier, les plus forts appliquent la règle de l'accord aveugle. Résultat décevant? Pas nécessairement. Dans la mesure où ce qu'il montre est que la règle est trop difficile, les Rectifications sont justifiées dans leur désir, la recherche d'une simplification.

Le Québec, lui, se montre pleinement d'accord avec les Rectifications (é, é). Voici donc une simplification mieux accueillie au loin que sur le territoire hexagonal (si nos échantillons

1. *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, dès la 1<sup>re</sup> édition.

2. La Castafiore, je l'ai entendue chanter puis je l'ai entendu huer.

3. D'autant qu'une règle se maintiendra mieux si elle est appliquée partout, ce qui ne sera guère le cas pour cette règle-ci, de par sa difficulté (elle a trait à l'actanciation).

sont représentatifs). Mais, au fait, ce ne sont pas deux mais trois grammaires qui s'affrontent : une règle méconnue, une simplification et une subgrammaire (l'aveugle). Cette dernière est la plus achalandée. La seconde se justifie sans doute. La première est battue en brèche, autant chez les écrivains que chez les étudiants. Est-ce une règle si difficile ? Non, il y a une autre, et excellente, raison. C'est l'existence d'une exception fréquente : *faire* comme auxiliaire de la voix causative, dont le participe est invariable (*Qu'est-ce qui la fait chanter?*) La question est alors de savoir pourquoi *laisser*, qui est aussi un auxiliaire de la voix causative, ne devrait pas suivre le même chemin. Les Rectifications y incitent.

*Salutaires remises en question.*

Voici une Q.C.M. où des rejets surgissent dans presque tous les groupes, parfois même en première strate.

Le prix de l'essence est _____ excessif.	
1) <i>très</i>	3) <i>Au choix.</i>
2) <i>Rien.</i>	4) <i>Selon le sens.</i>

Ceux qui trouvent qu'on ne peut pas dire *très* veulent éviter de faire un pléonasme périsologique. La réponse 2 est la première strate

dans deux groupes seulement (sur sept), le Maroc et la République centrafricaine. Les meilleurs en Tunisie sont en faveur de *très*. En Égypte et en Côte d'Ivoire, ils sont pour une différence de sens.

Pourquoi tant de désaccords à la bonne réponse prévue ? Pourquoi trois rejets en première strate ? À bien y penser, n'est-il pas courant même en France d'entendre dire *très excessif* ? *Excessif* veut dire «en trop». Le pléonasme vraiment périsologique serait de dire *trop excessif*. Là-dessus, tout le monde serait d'accord. Il y aurait donc place pour une nuance de sens...

Un coup d'œil du côté de l'arabe renforce l'argument. On y trouve **mufrit** : «excessif». **Jiddan**, «fort», peut s'y adjoindre comme adverbe.

Mais le groupe de Rabat, alors, et celui de Bangui, et le rédacteur de la Q.C.M., ils se sont trompés ? Faudra-t-il enseigner *très excessif* comme un équivalent de *fort excessif*, pléonasme acceptable (comme *vu de mes yeux*) ? Ou bien *excessif* sans *très* est-il malgré tout préférable, et il faudrait alors remanier les choix de la Q.C.M. avec des *Au choix mais de préférence 1* ou *2* ?

C'est comme quand on ajoute *un peu*. Si le prix peut être trop élevé, excessivement élevé, il peut aussi l'être *un peu trop* (mais pas *un peu excessivement*). Il peut être *un peu excessif*. Sans aucun doute. Il peut donc aussi être *très excessif*.

Conclusion (généralisatrice) : tout ce qui est dans les manuels de bon langage mérite réexamen à la lumière de l'usage actuel dans les différents groupes de la francophonie...

*Poser les bonnes questions.*

Il faudrait, avant de composer les choix de réponses, être sûr de poser les bonnes questions. Quelles sont les questions qu'il faut poser? Les politiciens et les maisons de sondage connaissent bien l'importance de ce problème. Une fois les questions rédigées et les choix établis, une dialectique implicite est inévitable, et c'est fort justement que l'on appelle "question fermée" ce type de Q.C.M.

Qui veut éviter d'enfermer le public dans ses perspectives actuelles propres devrait pouvoir le mêler non seulement aux réponses mais aux choix des questions. Tâche impossible? Envoyer des enquêteurs dans les cafés et dans la rue, interroger M. Tout-le-monde comme font les journalistes? Pour le français, on peut notamment réunir de nombreux enseignants ayant fait des relevés de fautes. Les hésitations courantes sont des points litigieux plus que probables. On peut aussi présenter dans la presse, sous forme de jeu, des questions ouvertes, avec une contextualisation sous forme de dessin<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, le verdict appartiendra aux groupes d'expérimentation. Il suffira de prendre les Q.C.M. ayant recueillis les meilleurs indices. De toute façon, il est toujours plus sûr de partir des problèmes effectifs et actuels.

---

1. C'est très divertissant et le public répond, même s'il doit envoyer des lettres. Il faut publier les résultats régulièrement. Une touche d'humour dans le dessin est recommandé.